

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 13 FEVRIER 2023

Après avoir ouvert la séance à 17h35 et vérifié que le quorum était atteint, le Proviseur remercie tous les membres de leur présence.

Il excuse l'absence de Monsieur Burlotte, Conseiller des Français de l'étranger, qui ne peut se joindre à cette séance du Conseil d'établissement.

M. JACQUIS, Proviseur-Adjoint, est désigné secrétaire de séance.

Mme PICOT, représentant des Enseignants, est désignée secrétaire adjoint.

L'ordre du jour est ensuite adopté à l'unanimité.

1/ Adoption du procès-verbal de la précédente séance

M. FERRARI, Conseiller des Français de l'étranger, souhaite que les noms des personnes soient accolés à la fonction dans les PV du CE.

Il est entendu que seules les interventions des personnels élus de l'établissement feront état de leur mandat de représentation.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré s'interroge sur le sens de la phrase « solutions pédagogiques » à la page 6 du PV. Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation du 2nd degré lui indique qu'il s'agit des solutions pédagogiques apportées aux élèves allophones.

Après ces échanges, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Acte 12/2022-2023

2/ Voyages scolaires avec nuitées

Le Proviseur précise que les voyages ont été présentés au Conseil du second degré et au Conseil d'école, chacun pour ce qui les concerne et que des questions et remarques ont amené des modifications ou des reports.

Le tableau des voyages est ensuite commenté.

Questions et interventions :

M. ETLICHER, représentant des parents « La voix des familles » demande que le lycée fasse une étude d'impact sur les finances des familles concernant le coût des voyages. Il estime que certaines familles n'ont plus la capacité de supporter ce type de dépense.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 2nd degré dit que les voyages se concentrent sur 4 semaines et note l'absence de coordination dans l'équipe de russe en soulignant qu'il s'agit toujours des mêmes élèves qui font des sorties pédagogiques. Il regrette que la consigne n'ait pas été donnée d'utiliser la même semaine pour les voyages.

M. FERRARI, CFE, souligne également que trop de voyages sont en même temps et que les professeurs de science de 4^{ème} ne verront pas leurs élèves pendant une période.

M. le Proviseur indique le contexte et l'urgence organisationnelle en rappelant que les voyages sont traditionnellement votés au 1^{er} Conseil d'établissement. Concernant les groupes concernés, il estime que certaines sections sont plus propices à ce genre de sorties pédagogiques.

Monsieur MAMETZ, COCAC adjoint, indique que le poste émet un avis réservé quant au déplacement au Kirghizstan compte-tenu de l'impossibilité d'utiliser certaines compagnies aériennes, ce pour un risque assurantiel.

Pour conclure, le proviseur propose de ne pas être bloquant pour les voyages au moment du vote mais assure qu'une grande vigilance sera mise en œuvre pour ceux qui posent encore questions.

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Acte : 13/2022-2023

Avis favorable

3/ Calendrier

Là encore, le Proviseur indique que le calendrier 2023-2024 a été présenté aux Conseils du second degré, d'école et à celui de la vie collégienne et lycéenne (CVCL).

- L'année est découpée de façon traditionnelle
- Le 12 juin est une fête importante en Russie. Il convient de l'inscrire au calendrier.
- Le jeudi 09 mai étant férié, il est très probable que le vendredi 10 mai sera donné comme jour férié. Dans ce cas, le Conseil d'établissement sera consulté pour ajouter ce jour au calendrier des jours fériés du LFM.
- Le 22 décembre sera compris dans les vacances de Noël afin de faciliter les déplacements dans le contexte aérien actuel.

Questions et interventions :

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, souligne que de nombreux établissements ont moins de jours travaillés que le Lycée Français de Moscou.

Un peu plus tard en séance, il reviendra sur le calendrier pour livrer aux membres du CE la réflexion suivante : ajouter 5 mn de classe par jour au 1^{er} degré permettrait d'envisager d'allonger les vacances d'été de quelques jours.

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Acte : 13/2022-2023

Avis favorable

4/ Projet d'établissement

En s'appuyant sur un diaporama et sur le document ci-après, le Proviseur fait un bilan d'étape de l'élaboration du projet d'établissement.

Il souligne le dynamisme de tous les représentants de la communauté scolaire et se dit satisfait de l'engagement de chacun pour contribuer à faire émerger des axes et des actions prioritaires.

Il insiste axe par axe sur les actions déjà mises en place ou expérimentées pendant l'année et sur celles qui sont programmées dès septembre 2023.

Il indique enfin que le budget, la communication et la formation viendront en soutien à ce projet afin d'en garantir le succès.

*

* *

En raison du contexte international connu depuis février 2022, le lycée français de Moscou a perdu la moitié de ses effectifs. Sa composition sociologique est bouleversée : la part des russophones, nationaux ou binationaux, est devenue très largement majoritaire.

Cet état de fait aussi exceptionnel qu'imprévisible, conduit le lycée vers un nouveau projet d'établissement afin de répondre à ce changement de paradigme pédagogique et éducatif.

- Quelques éléments du tableau de bord du LFM :

- *Entre février 2022 et février 2023, les effectifs sont passés de 1210 à 594 élèves*
- *La part des élèves possédant la nationalité française est désormais de 34% (199) mais à l'intérieur de ce groupe les « franco-russes » représentent 70% de la population (140). Pour mémoire, en février 2022, 288 élèves faisaient partie de la catégorie français hors franco-russe. Leur présence permettait une médiation culturelle et linguistique entre pairs.*

- La part des élèves de nationalité russe est de 48% sur l'ensemble de la structure mais atteint 54% à l'élémentaire et même 65% à la maternelle.
- Inversement les étrangers tiers sont plus nombreux dans les grandes classes que dans les petites : 22% au lycée contre 10% en maternelle.

Compte-tenu des très nombreux départs enregistrés parmi les élèves de nationalité française autre que franco-russes sans que des arrivées soient envisagées, il ressort nettement que l'avenir de l'établissement s'inscrit durablement dans une composition russophone de son public.

- Méthode d'élaboration du projet :

- De juin à novembre 2022, dialogue et consultation de toute la communauté autour d'un diagnostic partagé : compte-tenu du contexte, il est important de renforcer l'attractivité du lycée en faisant la promotion de l'existant, mais aussi en développant une nouvelle offre éducative. En d'autres termes, consensus s'est fait autour d'un projet d'établissement axé sur le « redéveloppement » du lycée.
- Validation des axes du futur projet d'établissement par le Conseil d'établissement le 15 novembre 2022
 - Accueillir et accompagner les élèves allophones
 - Développer un parcours anglophone au LFM
 - Développer les parcours d'excellence et accompagner les parcours particuliers
 - Promouvoir la maternelle à la française
 - Relancer et renforcer la coopération éducative avec les écoles bilingues et les écoles internationales
 - Développer la communication pour renforcer l'attractivité
- Réunion de groupes de travail autour de ces axes le 14 décembre 2022 avec propositions concrètes d'actions. Il est important de saluer l'engagement de tous les acteurs de cette consultation tant dans la réflexion que dans les propositions qui ont émergées des groupes.
- Présentation d'un bilan d'étape de l'élaboration du projet au CE du 13 février 2022
 - Actions lancées dès l'année scolaire en cours à titre expérimental et actions programmées pour la rentrée 2023
- Adoption de la version définitive du projet d'établissement lors de la dernière séance du Conseil d'établissement à la fin de l'année scolaire

- Accompagnement du projet :

- Pour répondre aux exigences de ce nouveau projet, un accompagnement fort est à prévoir sur les plans :
 - Financier : le budget 2023 sera rectifié en fonction des moyens à mobiliser pour la fin de l'exercice en cours (BR 1 et 2). Les budgets suivants intégreront, dès leur conception, les besoins nécessaires au projet.
 - Formation : mobilisation de la cellule de formation pour définir le plan de formation à mettre en œuvre pour accompagner le projet.
 - Communication : la visibilité de l'établissement est à renforcer par une campagne de communication tournée vers l'extérieur, en particulier vers des parents qui

pourraient être intéressés par notre offre éducative mais qui ne nous connaissent pas.

- *Pilotage du projet :*
 - *L'équipe de direction est chargée du pilotage du projet d'établissement en relation avec les équipes et instances concernées. Elle informe annuellement le Conseil d'établissement.*
- *Evaluation :*
 - *Pour chaque axe des indicateurs sont à définir afin de mesurer la pertinence des actions.*

❖ Accueillir et accompagner les élèves allophones

Les élèves allophones (élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue de scolarisation) sont et seront plus nombreux qu'auparavant. Il convient donc de les accueillir et de les accompagner au 1^{er} et au 2nd degrés en s'appuyant sur les dispositifs de français langue de scolarisation en place, mais aussi en développant d'autres réponses.

A l'école primaire :

- *De nouveaux tests d'entrée qui permettront d'établir le profil linguistique des nouveaux élèves non issus du système français homologué*
- *Proposer pour chaque élève de la GS au CM2 identifié avec une maîtrise insuffisante du français une prise en charge Flsco pouvant aller jusqu'à 1h30 (2 séances) par jour en fonction de son profil linguistique*
- *Bilans individuels semestriels permettant d'évaluer les besoins de chaque élève suivi en Flsco. Un suivi qui ne devra pas dépasser deux années scolaires.*

Ressources humaines supplémentaires à prévoir : + 42h00, (environ 1 poste supplémentaire par site)

Au collège et au Lycée :

- *Les tests d'admission à l'entrée de 6^{ème} vont être retravaillés en équipe disciplinaire et en lien avec l'Institut Français de Russie (IFR)*
- *Dans le cadre de la liaison Ecole-Collège, un repérage sera renforcé par les évaluations à l'entrée en 6^{ème}*
- *Un dispositif d'insertion permettra aux élèves peu francophones une amélioration de la compréhension et de la pratique du français, langue de scolarisation. Ce dispositif aura pour priorité la classe de 6^{ème}, porte d'entrée du secondaire. Il se voudra transdisciplinaire. Par ailleurs une expérience, en ce sens, est menée actuellement. Elle mobilise : le professeur de Flsco pour l'apprentissage de la langue, un assistant d'éducation pour la méthodologie et l'organisation personnelle ainsi qu'un enseignant de sciences pour les langages scientifiques et la compréhension des énoncés et consignes.*

Actions connexes :

- *Certification de langue française en partenariat avec l'IFR (Delf prim / Delf junior / Delf)*

- *Accompagnement des parents allophones pour une meilleure compréhension du fonctionnement et des attentes du lycée.*

❖ Développer un parcours anglophone au LFM

Dans un environnement local concurrentiel et compte-tenu de l'importance que revêt la langue anglaise pour la poursuite d'études supérieures ainsi que pour l'insertion professionnelle, le lycée français de Moscou s'engage dès la rentrée 2023 dans une démarche visant à augmenter l'exposition à cette langue de la maternelle jusqu'au baccalauréat.

- En maternelle :
 - *2 séances en anglais par semaine (arts et motricité) à partir de la Moyenne Section (MS)*
- En élémentaire :
 - *Dédoubllement des cours d'anglais qui seront assurés par des « spécialistes »*
 - *2 parcours PARLE possibles au choix de la famille*
PARLE Russe avec 1h30 d'EMILE en Russe (3h00 de Russe et 1h30 d'anglais)
PARLE Anglais avec 1h30 d'EMILE en Anglais (3h00 d'Anglais et 1h30 de Russe)

Ressources humaines nécessaires :

- *+ 45h00 en anglais (1 poste supplémentaire par site)*
- *- 18h00 en russe (-1 poste)*

Au collège :

- *Discipline Non Linguistique (DNL) en anglais en classe de 6^{ème} : + 1 heure de mathématiques en anglais et 1 heure de littérature et civilisation qui s'ajouteront aux 4 heures d'anglais prévues au programme de 6^{ème}*
- *Langue et Culture Européenne (LCE) de la 5^{ème} à la 3^{ème} : + 2 heures LCE anglais. Le complément de cette offre par une DNL en anglais est à l'étude.*

Au lycée :

- *Section européenne, (+ 2 heures de culture et civilisation britannique, + 1 heure de sciences en DNL), BAC mention section européenne. Dossier déposé le 13 janvier 2023 auprès de l'AEFE pour validation. Etude de la possibilité d'articuler le Bac Français International trilingue autour de la section russe avec ajout de la langue anglaise dans l'un des enseignements.*

Actions connexes :

- *Certifications de langue anglaise : Cambridge*
- *Recherche de partenariat avec les écoles anglophones*
- *Organisation de voyages scolaires vers des destinations anglophones*
- *Référencement UCAS et Common App*

❖ Développer les parcours d'excellence et accompagner les parcours particuliers

Le lycée français de Moscou a toujours eu à cœur d'accompagner vers l'excellence ses élèves tout en gardant à l'esprit la nécessité permanente d'offrir le meilleur encadrement aux élèves qui éprouvent des besoins particuliers tant pédagogiques qu'éducatifs.

1/ Le parcours d'excellence s'inscrit dans la continuité et le renouvellement pour renforcer également le rayonnement du Lycée

- **Excellence académique**
 - *Le concours général des Lycées : malgré la baisse des effectifs, le LFM présente proportionnellement le même nombre d'élèves soit 7 candidatures contre 12 l'an dernier. Ce concours nécessite un engagement et une rigueur que les enseignants de 1^{ère} et de Terminale accompagnent*
 - *Concours SESAME et GEIPI Polytech : le LFM est désormais centre d'examen pour ces concours d'entrée communs à 14 grandes écoles de commerce et management internationales ou à plus de 34 écoles d'ingénieur*
 - *Cycles de conférences scientifiques à l'initiative du laboratoire de mathématiques*
 - *Entraînements aux examens le samedi matin*
- **Emulation**
 - *Ambassadrices et ambassadeurs en Herbe : fort de son succès, ce concours d'éloquence permet à nos élèves de développer de nombreuses compétences (prise de parole en public, capacité d'argumentation, ouverture au monde, technique de joute oratoire). Cette année nous pouvons noter la participation des élèves de CM1 et de CM2.*
 - *Olympiades russes de Mathématiques : Après quelques années d'arrêt, le LFM présente de nouveau cette année avec l'aide des professeurs de mathématiques ce concours russe de mathématiques.*
 - *Dans le cadre de la liaison Ecole-Collège et dans un objectif de consolidation des acquis en mathématiques, les olympiades de Maths sont organisées par l'équipe d'enseignants dans un esprit de bienveillance et de dépassement de soi.*
 - *Conférence des Nations Unies : dans le cadre de la spécialité LLCER Anglais, les élèves relèvent le défi de débattre avec des élèves du monde entier, représentant de leur pays ou de leur école et ceci avec le concours de l'université MGIMO de Moscou. Cette action procède notamment au rayonnement de la future Section Européenne Anglais.*
 - *Valorisation de la pratique sportive à travers l'association sportive et la confrontation avec d'autres établissements russes ou internationaux.*
- **Plurilinguisme**
 - *Valorisation de la section internationale russe de la 6^{ème} à la Terminale : mobilisation de l'équipe pour la promotion et l'animation de la section*
 - *La section Européenne Anglais : par l'apprentissage au sein de discipline non linguistique ou de projets anglophones au sein des classes du collège, les élèves augmentent leur contact avec la langue anglaise. (L'ouverture aux écoles du système anglo-saxon leur sera d'autant plus facilitée).*
 - *Certification de langues pour toutes les langues enseignées au LFM.*

2/ Les élèves à besoin particuliers

- *Au 1^{er} et au 2nd degré, le LFM est attentif à ses élèves présentant des troubles spécifiques. Ainsi afin d'assurer une scolarité en milieu ordinaire, un accueil est fait par la rédaction de Projet d'Accompagnement Particulier ou de Projet d'Accompagnement Individuel en lien avec les parents et l'équipe pédagogique autour de l'élève.
L'équipe éducative (direction, personnel de santé et d'éducation, enseignant référent, ...) reste mobilisée pour accompagner le parcours de l'élève.*
- *Aides aux devoirs : Un accompagnement des élèves en fin de journée est à l'étude. Son objectif est d'accompagner par des enseignants (au sein de leur service) :*
 - *Aide à la compréhension des exercices*
 - *Reformulation de consignes*
 - *Rendre autonome l'élève dans son organisation dans un espace calme*
 - *Les publics ciblés sont les collégiens, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 16h30 à 17h30 sur la durée d'une période scolaire.*
 - *Certains élèves, dans le cadre de projet personnalisé, seront invités à participer à cette heure. Un engagement sera attendu de la part des élèves et des familles.*
- *Accompagnement par la Vie Scolaire*
 - *Repérage par les professeurs principaux des élèves nécessitant un accompagnement en termes d'organisation personnelle et de méthodologie*
 - *Prise en charge individualisée par un(e) assistant(e) d'éducation*

Actions connexes :

- *Charte de qualité quant à la scolarité valant engagement tripartite élève-famille-établissement*
- *Toute initiative portée par l'équipe du lycée visant à promouvoir l'excellence sous toutes ses formes*
- *Accompagnement des scolarités spécifiques liées à l'excellence : sport, arts, ...*
- *Promotion des formations exigeantes de l'enseignement supérieur pour susciter intérêt et ambition*
- *Préparation aux examens russes : une réflexion est entamée avec les enseignants du cycle terminal sur l'accompagnement de nos élèves à ce double examen*
- *Formations à destination des personnels sur l'accompagnement des EBEP*

❖ Promouvoir la maternelle à la française

La maternelle constitue la porte d'entrée à privilégier pour suivre le parcours scolaire et éducatif proposé par le LFM dans le cadre de son homologation par le ministère français de l'Education Nationale.

La promotion de la maternelle est également un enjeu fort quant aux effectifs futurs de l'établissement.

Découverte de la maternelle à la française :

- Campagne de communication
 - Diffusion du film déjà existant de 5 minutes via les listes de diffusion
 - Réalisation d'un clip de 30 secondes pour diffusion dans des lieux stratégiques
 - Plaquette de présentation
 - Référencement sur les sites spécialisés
- Portes ouvertes, accueil et immersion
 - Décembre 2022 à l'école Ivan Bounine : 15 familles dont 8 inscriptions en maternelle (5 à la suite des portes ouvertes + 3 prévues pour septembre 2023)
 - Portes ouvertes en mars 2023 : maternelle mais aussi élémentaire
 - Accueil au fil de l'eau : possibilité de visite sur rendez-vous en dehors des journées portes ouvertes
 - Journées d'immersion en dernière période pour les futurs élèves de maternelle
- Accompagnement individuel avant inscription
 - Entretiens individuels systématiques et préalables à la validation des inscriptions
 - Présentation de la maternelle française : une école avec des programmes
 - Bilan linguistique de l'élève au moyen d'un questionnaire établi par l'équipe enseignante

❖ Relancer et renforcer la coopération éducative avec les écoles bilingues et les écoles internationales

Inscrite dans les missions des établissements du réseau, la coopération éducative, en relation avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade, permet d'entretenir le lien avec les écoles bilingues et les acteurs de la francophonie. Il s'agit pour le lycée d'œuvrer en ce sens pour être un lieu important de la coopération éducative et, ce faisant, d'accroître sa visibilité auprès d'un public déjà inscrit dans une démarche volontaire d'apprentissage de la langue française.

- Accueil de groupes issues d'école bilingues pour une découverte du système éducatif français avec mise en œuvre de séances pédagogiques adaptées par les enseignants
- Immersion d'élèves dans une classe pour approfondir leur intérêt pour la scolarisation offerte par l'établissement
- Echange de pratiques entre enseignants
- Présentation des parcours de l'enseignement supérieur français et de Campus France aux élèves des classes d'examens des écoles bilingues
- Recherche de partenariat avec les écoles internationales dans le cadre de l'offre éducative en langue anglaise

❖ Développer la communication pour renforcer l'attractivité

En soi la communication revêt davantage un aspect d'accompagnement du projet d'établissement et de ses axes et actions spécifiques. Cependant, dans le contexte actuel, elle doit également être pensée comme un axe pour augmenter la visibilité et renforcer l'attractivité du lycée français de Moscou.

- Traduction des documents d'information et le site internet en russe (fait) et en anglais
- Création de support visuels :
 - o Film sur la maternelle
 - o Clip de promotion pour diffusion dans des lieux stratégiques
 - o Plaquette de présentation générale mais aussi ciblée sur la maternelle
 - o Banderole présentant le LFM
- Participation à des forums et des salons dans lesquels le public cherche des informations sur les écoles internationales
- Référencement sur les sites russes spécialisés en éducation avec possibilité de déposer des bannières publicitaires pour annoncer nos événements (portes-ouvertes, par exemple)
- Appui du consulat, de l'IFR, de l'ensemble des parents d'élèves, ..., pour relayer les informations relatives à l'établissement via leurs listes de diffusion
- Campagne de publicité dans un grand magasin de jouets dont le coût important sera amorti à la première inscription supplémentaire
- Elargissement de la diffusion de la newsletter hebdomadaire

*

* *

Questions et interventions :

M. ETLICHER, représentant des parents « La voix des familles », demande si des bilans individuels seront faits régulièrement pour les élèves relevant du dispositif allophone.

M. GOSSELIN, Directeur du 1^{er} degré, lui répond qu'il y aura une grille de compétences qui sera communiquée à l'élève, sa famille et à l'enseignant.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré souhaite que le mot « positionnement » remplace le mot « test ». Mme BOCHAT et Mme GRIENENBERGER, Apeng et « La voix des familles », estiment que, pour les Russes, le mot « positionnement » indique un classement et que le mot « test » convient très bien.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré demande si le FLSCO peut être confié à un enseignant détaché.

Monsieur GOSSELIN lui répond que les enseignants détachés doivent avoir charge de classe.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 2nd degré note que le parcours anglophone est très intéressant. Il souhaite que ces actions ne soient pas aux dépens des disciplines concernées par la partie non-linguistique.

M. MEGRELIS, CFE, estime que l'offre anglophone proposée par le nouveau projet va dans le bon sens. Il témoigne de la difficulté d'aborder l'enseignement supérieur dans les pays anglo-saxons à laquelle sont confrontés les élèves arrivant d'un autre système éducatif tel que le nôtre.

L'établissement étant homologué, le Proviseur indique qu'il ne s'agit pas de faire le programme en langue anglaise mais de proposer du temps supplémentaire aux élèves volontaires.

M. FERRARI demande si les élèves de Section Internationale Russe ont accès à l'option LCE anglais au collège.

M. le Proviseur dit qu'en théorie cela n'est pas possible mais que certains emplois du temps d'élève le permettent. Ainsi nous le rendons possible.

M. FERRARI souligne que l'allemand est en perte de vitesse et qu'il faudrait peut-être envisager d'offrir une autre langue vivante.

M. ETLICHER souligne qu'il faut un échange permanent entre les familles, les professeurs et les élèves. Il indique que ces derniers ont des hauts et des bas et qu'un dialogue régulier permet de les soutenir. Il souligne également l'intérêt que les parents doivent porter à leur enfant.

Le débat se poursuit sur les voies de communication que pourrait envisager le lycée pour améliorer sa visibilité.

M. FERRARI indique qu'il manque la dimension « 2.0 » au lycée. Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 2nd degré lui répond que ces innovations vont apparaître dans les programmes des différentes disciplines.

5/ Carte des emplois

Le Proviseur indique qu'à la suite de l'annonce du départ à la retraite d'un enseignant du 1^{er} degré, l'Agence a décidé de supprimer le poste considérant que le taux de couverture par les personnels détachés resterait satisfaisant pour la rentrée 2023 dans la mesure où un poste d'EMFE a été créé pour Moscou.

Questions et interventions :

M. FERRARI demande si le poste vacant publié au recrutement concerne ce poste ou celui qui était gelé. Le proviseur clarifie la situation en répondant qu'il s'agit de celui qui était gelé et que le recrutement aura lieu. Le taux de couverture sera de 10 détachés pour 8 personnels de droit local devant les classes du 1^{er} degré.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré rappelle que les anciens résidents coûtent moins au Lycée Français de Moscou.

M. ETLICHER s'inquiète sur le vivier de recrutement local si le lycée devait, à l'avenir, rouvrir des classes. Il se demande si l'Agence accompagnera une augmentation des effectifs par des réouvertures de postes.

M. FERRARI rappelle que depuis plusieurs années l'Agence a créé des postes au LFM.

Votants : 18	Pour : 10	Contre : 8	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Acte : 15/2022-2023

Avis favorable

6/ Tarification 2023-2024

Le DAF explique que face à l'inflation constatée de fait, il convient d'augmenter les tarifs de 15% pour la rentrée prochaine.

Il précise que le CE est consulté pour avis mais qu'il s'agit d'une décision soumise au Directeur Général de l'AEFE.

A ce titre, il indique que pour l'instant l'Agence ne juge pas que la situation financière de l'établissement nécessite de l'exonérer des participations financières. Elle suit cependant attentivement l'évolution budgétaire.

Questions et interventions :

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré, par la métaphore du trépied, explique l'équilibre des financements. Il en conclut que l'AEFE ne participe pas à cet effort collectif. Il estime que la position de l'Agence obère le projet immobilier.

M. FERRARI estime que l'AEFE a accompagné le déficit du lycée de Saint-Petersbourg mais ne fait rien pour le Lycée de Moscou.

Estimant que le lycée va perdre de nombreux élèves avec cette augmentation, M. ETLICHER estime quant à lui que le LFM devrait faire une simulation budgétaire à partir d'un scénario avec un effectif plus faible que prévu afin d'alerter l'AEFE sur le risque encouru.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation du 2nd degré, se fait écho à cette inquiétude et se demande si une bourse au mérite pourrait être envisagée.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré ajoute que l'augmentation est conséquente et trouve que l'inquiétude est légitime quant aux effectifs de l'année prochaine.

Mme KHUSNUTDINOVA, représentante des parents Apeng, conclut ces interventions en disant que cette augmentation est contradictoire avec l'esprit du nouveau projet qui vise à rendre l'établissement davantage attractif.

M. FERRARI interroge sur le taux d'encaissement au 1^{er} Trimestre. Monsieur EICHELDINGER, DAF, indique qu'il est meilleur que l'an dernier à la même époque.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré évoque l'inquiétude des personnels sur la baisse des effectifs et les risques de suppression de postes. Il interroge aussi sur l'évolution

de l'avantage familial avec le changement des tarifs. Il lui est répondu que l'avantage familial est révisé annuellement.

Votants : 18

Pour : 6

Contre : 10

Abstentions : 0

Acte : 16/2022-2023

Avis défavorable

Fin de séance à 19h50

Le secrétaire de séance,

M. Sébastien JACQUIS
Proviseur-Adjoint

Le secrétaire-adjoint de séance,

Mme Myriam PICOT
Représentante des personnels d'enseignement
et d'éducation du 2nd degré

Le 16 février 2023

Visa du président du Conseil,

Nicolas RUELLAN, Proviseur du lycée